

Quelles trajectoires vers la sobriété ?

Ouvrage publié avec le soutien de
l'Institut pour la Recherche de la Caisse des Dépôts.



<http://hdiffusion.fr>

ISBN : 978 2 3634 5202 3

© 2026, HDiffusion,
1, chemin des Wassines, 62170 Villiers St-Josse

Toute reproduction ou représentation de cet ouvrage, intégrale ou partielle, serait illicite sans l'autorisation de l'éditeur et constituerait une contrefaçon. Les cas strictement limités à l'usage privé ou de citation sont régis par la loi du 11 mars 1957.

Quelles trajectoires vers la sobriété ?

Repenser les valeurs,
repenser nos modèles

Sous la direction de
Isabelle Laudier et Diane de Mareschal



Photographie des participants du colloque tenu à Cerisy-la-Salle :
« Quelles trajectoires vers la sobriété ? ».

Sommaire

Introduction Isabelle Laudier et Diane de Mareschal	9
 PARTIE 1. INTRODUCTIONS À LA SOBRIÉTÉ	
Chapitre 1. Histoire, généalogie et enjeux Lucile Schmid	21
Chapitre 2. Vers un nouveau contrat social et écologique pour rester dans les limites de la planète Mathieu Saujot	33
 PARTIE 2. SCÉNARIOS DE SOBRIÉTÉ, TRAJECTOIRES ET CONTRAT SOCIAL	
Chapitre 3. Quelles visions de la sobriété à horizon 2050 ? Lydie Ugier	47
Chapitre 4. Sobriété : contexte, raisons, sens et conditions Dominique Bourg	57
 PARTIE 3. L'ABONDANCE FRUGALE	
Chapitre 5. La sobriété, une bifurcation éthique Jean-Baptiste de Foucauld	69
 PARTIE 4. NOUVEAUX MODÈLES ÉCONOMIQUES	
Chapitre 6. L'économie de la fonctionnalité et de la coopération, levier de sobriété Christian du Tertre	85
Chapitre 7. La prise en compte des enjeux climatiques par les institutions financières et ses limites Sandra Rigot	97

PARTIE 5. USAGE SOBRE DE LA RESSOURCE EN EAU

Chapitre 8. L'eau. «Trop, pas assez, plus d'eau» François Bafoil	109
Chapitre 9. Eaux, des vulnérabilités à la résilience Nicolas Imbert	123
Chapitre 10. Des pratiques agricoles durables Aurélien Marion	133

PARTIE 6. LES TERRITOIRES AU CŒUR DES TRANSFORMATIONS

Chapitre 11. Accompagner le développement territorial dans la trajectoire de la sobriété foncière Laurence Roux	141
Chapitre 12. Aller moins loin : proximité et sobriété Sylvie Landrière	151
Chapitre 13. Expérimenter la sobriété technique à partir de territoires <i>low-tech</i> et solidaires Florian Laboulais	159

**PARTIE 7. TRANSITION ÉCOLOGIQUE : QUEL RÔLE
POUR LES COLLECTIVITÉS ET LES ACTEURS ÉCONOMIQUES ?**

Chapitre 14. Territorialiser la planification écologique : enjeux et méthode Nicolas Portier	171
--	-----

PARTIE 8. ENTREPRISES VERS LA SOBRIÉTÉ

Chapitre 15. Les nouvelles filières industrielles durables Caroline Granier	185
Chapitre 16. Les <i>megatrends</i> des PME ETI françaises Philippe Mutricy	193

PARTIE 9. ENJEUX DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Chapitre 17. 2023, débuts de la sobriété en énergie ? Louis Henry	207
Chapitre 18. Sciences participatives et gouvernance démocratique. L'exemple des Énergies renouvelables Emmanuelle Gonzalez	215
Chapitre 19. Pour une approche paysagère : le Collectif Paysages de l'Après-Pétrole Françoise Paquetot	221

**PARTIE 10. CONCLUSION : RAPPORTS D'ÉTONNEMENT,
VALEURS, LEVIERS ET PRÉCONISATIONS**

Chapitre 20. Risque accéléré et désir en pointillé Barbara Blin-Barrois	231
Chapitre 21. De la complexité à la sobriété : réapprendre à habiter le monde Sabine Chardonnet Darmaillacq	237
Chapitre 22. Sobriété ou décroissance ? Maxime Couette	243
Chapitre 23. La sobriété pour se réconcilier avec le vivant Nicolas Hossard	247
Chapitre 24. La sobriété, levier de transition juste Jill Madelenat	253
Index des mots-clé	261
Autrices et auteurs	263

Introduction

Isabelle Laudier et Diane de Mareschal

Dans un contexte de dérèglement climatique, de crises sanitaire et énergétique et, plus globalement d'instabilité géopolitique, les coûts des biens essentiels connaissent des évolutions chaotiques aux conséquences sociales et politiques imprévisibles. Dans un tel régime d'incertitude, des transformations sociétales sont indispensables : interroger les valeurs, les modes de vie, les engagements citoyens, l'économie, les politiques publiques, la gouvernance, au prisme de la sobriété, notion philosophique et religieuse ancienne, offre de nouvelles pistes d'action. Cette réflexion collective entre chercheurs et acteurs sur des leviers concrets de sobriété, retracée dans les chapitres qui suivent, en vue d'une société sobre et durable, s'est déroulée en octobre 2023 au Centre culturel international de Cerisy, suite à l'irruption de la guerre en Ukraine, bouleversant la géopolitique de l'énergie et la souveraineté des États. Force est de constater qu'en 2026, à l'heure de la confrontation entre les États-Unis et l'Iran au sein du détroit d'Ormuz, mais aussi de canicules exceptionnelles, la problématique est exactement identique, donnant à ce texte une actualité nouvelle. Comment penser la sobriété ? Quelles trajectoires et quelles stratégies construire, mettant au centre la sobriété, pour quels objectifs économiques, sociaux et sociétaux ?

La sobriété mettait en lumière lors de ce colloque en 2023 un continuum de démarches fondées sur une modération de la consommation des ressources naturelles. Alors que son impact sociétal est encore méconnu, elle apparaît pourtant comme un levier essentiel au regard des enjeux climatiques. La sobriété constitue une réponse à une consommation excessive, promeut le « moins mais mieux » et pose finalement des enjeux de choix de vie en société, au plan individuel et collectif. À ces enjeux s'ajoutent aujourd'hui, de façon plus prégnante, les défis de la souveraineté.

Cet ouvrage envisage la sobriété à travers une diversité de ressources et d'approches : énergie, eau, alimentation, modèle économique, entreprises, territoires, abondance, frugalité, rapport au vivant... Il évoque des objectifs d'évolution, voire des trajectoires de rupture, mais aussi des solutions nouvelles à déployer, pour faire d'une contrainte de court terme une perspective désirable.

La première journée du colloque s'est articulée autour des interventions de Lucile Schmid, Mathieu Saujot, Lydie Ougier, Dominique Bourg et Jean-Baptiste de Foucauld.

Dans son « Histoire, généalogie et enjeux », **Lucile Schmid** insiste sur la nécessité de penser des politiques de sobriété en intégrant l'exigence de justice sociale. Longtemps perçue comme une vertu individuelle de modération, la sobriété s'impose désormais comme un levier public essentiel pour répondre à l'urgence écologique. Si l'on fait référence aux

travaux du GIEC, la sobriété est désormais associée à des politiques publiques visant à réduire la demande en ressources, tout en garantissant le bien-être dans le respect des limites planétaires. Cette approche collective marque une rupture avec les discours centrés exclusivement sur les comportements individuels.

Pour dépasser les freins politiques et culturels à la sobriété, Lucile Schmid rappelle la nécessité de s'appuyer sur de nouveaux récits et une démocratie renouvelée. La littérature et les arts peuvent rendre désirable un modèle sobre, en réinventant les liens au travail, à la nature ou à la consommation. Des initiatives locales (COP territoriales, *Villes en Transition*) montrent que le changement émerge souvent des territoires, où les populations ont un pouvoir d'action concret. La sobriété renvoie ainsi à un projet de société, exigeant planification écologique, justice sociale et démocratie participative, dont le succès dépendra de la capacité à faire des citoyens des acteurs d'une transition juste et collective.

Mathieu Saujot présente pour sa part les travaux de l'équipe « Modes de vie en transition » de l'IDDRI, insistant sur l'importance de penser la sobriété de façon systémique, à l'échelle des modes de vie, en combinant changements sociaux et techniques, dans le cadre des limites planétaires. Sur le plan prospectif, ces travaux envisagent la construction des scénarios d'avenir comme des espaces de débat, pour faire évoluer les représentations collectives.

Afin d'éviter le piège de batailles conceptuelles autour de la sobriété, une attention particulière doit être portée aux conditions sociales de la transition. Mathieu Saujot souligne en effet les risques politiques liés aux inégalités, et l'importance d'une sobriété solidaire qui ne pénalise pas les plus fragiles. Enfin, l'auteur mobilise le concept de « contrat social », proposé comme cadre pour repenser les compromis entre libertés individuelles, contraintes collectives, travail et consommation. Ce contrat pourrait dépasser l'enchevêtrement social, politique et économique qui rend la transition complexe.

Lydie Ougier a présenté l'étude prospective de l'ADEME « Transition(s) 2050 », autour de quatre scénarios visant à atteindre la neutralité carbone en France. Chacun des scénarios intègre le levier de la sobriété de façon variable, celle-ci étant définie comme la capacité à réduire les besoins énergétiques et matériels. Les scénarios « Génération frugale » (S1) et « Coopérations territoriales » (S2) misent fortement sur la sobriété, combinant réduction des surfaces de logement, limitation de la mobilité motorisée, alimentation moins carnée et modes de vie plus locaux et partagés. Ces scénarios permettent une baisse significative des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre, tout en réduisant l'empreinte matière via une moindre dépendance aux importations, une relocalisation industrielle et une économie circulaire renforcée. Ils favorisent ainsi un découplage entre croissance et impacts environnementaux. À l'inverse, les scénarios plus technologiques (S3 et S4), misant sur la poursuite de la consommation et des innovations encore incertaines, présentent des vulnérabilités géopolitiques, environnementales et sanitaires plus élevées, avec des empreintes carbone et matière plus importantes.

Quels que soient les scénarios, Lydie Ougier souligne que la sobriété soulève des défis sociaux et culturels, et nécessite un accompagnement fort. L'ADEME recommande de veiller à la justice sociale et la transparence, avec un rôle central de l'État pour un partage équitable des efforts.

Dominique Bourg rappelle que le modèle de développement ayant permis de sortir des milliards d'humains de la pauvreté – cette promesse moderne d'une croissance infinie dans un monde fini – n'est plus soutenable. Les limites planétaires se matérialisent dans l'intensification des événements extrêmes, la disparition accélérée des espèces, ou encore l'accumulation de la pollution. Les grands équilibres terrestres sont perturbés au point de menacer l'habitabilité. La sobriété s'impose pour Dominique Bourg comme une nécessité vitale : réduire nos flux de matière et d'énergie, repenser notre agriculture, nos infrastructures, nos modes de vie. Cela implique aussi de questionner les inégalités et la justice sociale : comment imaginer une sobriété collective si une minorité continue de s'approprier l'essentiel des ressources ?

Dominique Bourg alerte sur le fait que nos démocraties sont mal équipées pour relever ces défis. Elles ont été conçues pour arbitrer entre des visions différentes de la répartition des richesses, non pour intégrer les limites biophysiques. Le consensus qui a permis la stabilité de nos sociétés – maximiser la production, répartir les fruits de la croissance – est aujourd'hui mis à mal. Il s'agit de rechercher de nouvelles formes de démocratie, permettant de sortir du court-termisme, de prendre en compte les générations futures, les non-humains, et les équilibres écologiques. Cette prise de conscience, aussi douloureuse soit-elle, est aussi pour Dominique Bourg l'opportunité de bâtir une société sobre plus harmonieuse.

Jean-Baptiste de Foucauld nous rappelle que la sobriété, bien plus qu'une simple réponse écologique, s'enracine d'abord dans une quête de sens et une éthique universelle. Les Grecs anciens en faisaient une vertu cardinale, la *tempérance*, essentielle pour distinguer les besoins authentiques des désirs superflus. Aujourd'hui, dans un monde marqué par l'interdépendance, elle devient un impératif humaniste : nos choix de consommation doivent intégrer leur impact sur autrui et la planète. La sobriété est aussi un ciment démocratique. En limitant les excès de la liberté individuelle, elle permet une égalité des chances sans uniformisation, et favorise la redistribution des richesses.

Pour ancrer la sobriété dans la société, des changements structurels sont nécessaires. Comme le souligne le Pacte civique, la mise en œuvre de la sobriété exige une approche globale, articulant cinq niveaux : un *récit fondateur*, une mobilisation des *territoires*, des engagements *individuels* soutenus par des *collectifs*, et des *politiques publiques* incitatives. L'enjeu est de passer d'une logique de restriction subie à une culture du « suffisant », où le temps, les relations et la qualité de vie priment sur l'accumulation matérielle.

Le deuxième jour a permis de mettre en avant des modèles économiques innovants, avec Christian du Tertre et Sandra Rigot. Des approches par les ressources ont aussi été abordées, autour de l'eau (François Bafoil, Nicolas Imbert et Aurélien Marion) ou

mettant le territoire au centre de la réflexion (Laurence Roux, Sylvie Landrière et Florian Laboulais). Nicolas Portier a clôturé cette journée avec un point de vue transversal sur les défis des politiques publiques locales en matière de sobriété.

Christian du Tertre montre comment les stratégies des entreprises, l'organisation des chaînes de valeur et les contraintes des modes de vie modernes créent une dynamique où production et consommation s'auto-alimentent, rendant toute transition vers la sobriété difficile. Les grandes enseignes et le commerce en ligne ont transformé l'acte d'achat en une expérience immédiate, réduisant les freins à la consommation. Parallèlement, les entreprises privilégient la rentabilité à court terme, stimulant la demande par des innovations technologiques et des gains de productivité. Enfin, les modes de vie urbains contemporains, marqués par des difficultés de mobilité, ajoutent une pression supplémentaire, la consommation pouvant être vue comme une compensation.

Pour sortir de cette logique, Christian du Tertre appelle à repenser les stratégies industrielles (relocalisation, réduction des volumes), transformer les chaînes de valeur (redistribution de la valeur, autonomie des sous-traitants) et adapter les modes de vie pour réduire la pression temporelle.

Sandra Rigot présente, pour sa part, les différentes stratégies de finance durable, visant à concilier performance financière et critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) : intégration systématique des risques ESG dans l'analyse financière ; exclusion des secteurs controversés ; engagement actionnarial enfin, permettant aux investisseurs d'influencer les pratiques des entreprises via le dialogue ou le vote en assemblée générale. Cependant, certaines stratégies ISR peuvent aboutir à des portefeuilles similaires aux investissements traditionnels, ce qui interroge sur l'impact de certaines de ces pratiques.

Sandra Rigot rappelle que l'Union européenne a mis en place un cadre réglementaire ambitieux. La taxonomie européenne, adoptée en 2020, définit ce qu'est une activité durable sur le plan environnemental et parallèlement, la directive CSRD étend les obligations de reporting extra-financier à toutes les entreprises de plus de 250 salariés, introduisant le concept de double matérialité. Malgré ces avancées, plusieurs défis persistent, liés au manque de standardisation entre les différentes approches ISR, ou au risque de complexité réglementaire pouvant représenter une contrainte pour les entreprises.

Par ailleurs, selon **François Bafoil**, la gestion de l'eau en France se heurte à des défis majeurs, révélant les limites des pratiques actuelles. L'insuffisance des données sur les prélèvements d'eau constitue un premier frein, ce qui rend difficile une planification efficace. Par ailleurs, les outils de gestion, comme les Débits d'objectif d'étiage (DOE), reflètent davantage des compromis historiques que des critères écologiques. Conçus pour répondre aux besoins de l'irrigation et des hydro-électriciens, ils deviennent moins pertinents lorsque la ressource se raréfie.

François Bafoil montre que la gouvernance de l'eau souffre des intérêts divergents entre les acteurs : les politiques publiques, tiraillées entre centralisation et décentralisation,

peinent à imposer des règles claires ; et les principaux représentants agricoles, influents dans les instances décisionnelles, défendent un modèle productiviste peu compatible avec la durabilité de la ressource. Cependant, des exemples de gestion collective réussie existent : le barrage du Gabas, dans les Pyrénées, réserve plus de la moitié de son eau au soutien d'étiage, tandis que le barrage de Guerlédan, en Bretagne, assure l'eau potable, le soutien des débits et la production hydroélectrique. Ces cas montrent que la volonté politique et une coordination entre acteurs sont essentielles pour concilier les différents usages de l'eau.

Nicolas Imbert souligne les enjeux d'une stratégie circulaire autour de l'eau. La sobriété hydrique repose d'abord sur la réutilisation des eaux, aujourd'hui ralentie en France par des freins réglementaires, alors qu'un règlement européen de 2020 l'autorise. Plus globalement, les tensions autour de l'eau illustrent des dysfonctionnements plus systémiques. En montagne par exemple, les retenues collinaires pour des usages touristiques ou industriels menacent des écosystèmes fragiles. Pour y remédier, des propositions émergent, comme la création de parlements locaux des jeunes pour l'eau ou d'observatoires de l'eau, afin de sensibiliser et impliquer les citoyens. Un indicateur d'empreinte-eau permettrait aussi de rendre visible l'impact hydrique.

Selon Nicolas Imbert, la multiplication des épisodes de sécheresse souligne l'urgence d'une approche intégrée : combiner sobriété, réutilisation et démocratie participative. La clé réside dans une gouvernance repensée, alignée sur les droits humains. L'enjeu n'est pas technique, mais politique : lever les blocages administratifs et mobiliser tous les acteurs pour une gestion durable de l'eau.

Pour illustrer ces enjeux, **Aurélien Marion**, éleveur laitier et ancien ingénieur, propose une analyse critique des outils d'accompagnement de la transition écologique en agriculture. Son expérience révèle que les indicateurs comme l'empreinte carbone par litre de lait ou les labels bas carbone, bien qu'utiles en apparence, présentent des limites. Ces outils se concentrent sur l'intensité des émissions plutôt que sur leur volume global, ce qui peut encourager une intensification des pratiques sans réduire l'impact environnemental réel.

Aurélien Marion a fait évoluer son propre modèle d'exploitation : en adoptant des pratiques plus naturelles (prairie permanente, agriculture biologique, réduction des intrants), il a à la fois stabilisé son empreinte carbone par litre de lait et réduit ses émissions globales. Cette approche systémique, inspirée de modèles traditionnels, a permis de diminuer les coûts et les émissions. Selon lui, les solutions pour une agriculture sobre existent (retour à l'herbe, réduction des intrants, haies et agroforesterie, limitation de la production), mais appellent une refonte profonde des pratiques et des incitations économiques.

La transition vers la sobriété foncière a été présentée par **Laurence Roux**, impulsée par le *Zéro Artificialisation Nette* (ZAN) de la Loi Climat et Résilience, qui redéfinit les dynamiques territoriales en France. Ce modèle vise à limiter l'étalement urbain, mais engendre des tensions sur le foncier, notamment dans les zones tendues, avec une

montée des coûts de production urbaine : opérations plus complexes de rénovation de friches ou de densification, risquant d'accentuer les fractures entre logements neufs, sociaux et privés, et certains fonciers périphériques. Face à l'aggravation du dérèglement climatique, le ZAN encourage une approche plus holistique, intégrant les fonctions écologiques des sols (puits de carbone, souveraineté alimentaire) et les solutions fondées sur la nature.

Les territoires sont inégalement impactés. Les zones en tension, comme les centres-villes ou les villes moyennes, voient émerger des opportunités ; à l'inverse, les territoires détendus ou en déclin misent sur la renaturation pour valoriser leur foncier, comme le montrent les programmes Action Cœur de Ville. Laurence Roux rappelle que la Banque des Territoires, premier financeur du logement social, joue un rôle clé en accompagnant ces transitions, tout en soulignant les limites des indicateurs traditionnels (démographie, emplois) qui ignorent les enjeux écologiques.

Sylvie Landrière nous rappelle que la mobilité en France reste largement dominée par la voiture individuelle, qui concentre plus de 80 % des déplacements. Ce modèle, né de l'étalement urbain et de la concentration des emplois dans les métropoles, s'avère à la fois écologiquement coûteux et inéquitable. Les transports représentent 30 % des émissions nationales de CO₂, avec une hausse de 9 % en trente ans. Les crises successives – Gilets jaunes, pandémie de Covid-19 – ont pourtant mis en lumière les limites d'un système dépendant de la voiture.

Pourtant, 80 % des Français aspirent à travailler près de leur domicile. La pandémie a accéléré certaines évolutions, comme le télétravail (un tiers des actifs le pratique désormais au moins une fois par semaine) ou l'usage du vélo, mais ces changements restent fragiles et inégalement répartis. Les politiques de transition peinent à concilier urgence climatique et justice sociale. Sylvie Landrière plaide pour une réorganisation territoriale : rapprocher logements, emplois et services pour réduire les distances, et développer un réseau de mobilité intermodal (train, vélo, marche) accessible à tous.

Les travaux de **Florian Laboulais** révèlent les paradoxes du développement technologique contemporain. Présenté comme un vecteur de progrès et de liberté, il tend en réalité à uniformiser nos modes de vie selon une logique consumériste. Sur le plan environnemental, les technologies high-tech, souvent promues comme des solutions à la crise écologique, constituent un facteur aggravant. Le numérique par exemple, responsable aujourd'hui de 4 % des émissions mondiales de CO₂, illustre cette contradiction. Enfin, la dépendance technologique pose également des défis démocratiques. Les choix techniques passés créent des dépendances au sentier qui limitent les alternatives. Et la complexité croissante des systèmes les rend vulnérables (pannes, cyberattaques).

Pour Florian Laboulais, la démarche low-tech émerge comme une alternative structurante. Définie par le Labo de l'ESS comme une approche sobre et proportionnée, elle privilégie des solutions simples, durables et accessibles. À l'échelle des territoires, cette démarche trouve un écho particulier dans l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). En définitive, la low-tech propose une repolitisation des choix techniques. Elle invite à

sortir de l'impasse du « tout technologique » en remplaçant l'humain, l'environnement et la démocratie au cœur des décisions.

En fin de journée, **Nicolas Portier** présente les défis de la planification écologique. Bien que soutenue par des accords internationaux comme le Pacte vert européen, elle se heurte à des réalités territoriales complexes dans sa mise en œuvre concrète. Les transitions environnementales – zéro artificialisation nette (ZAN), zones à faibles émissions (ZFE), déploiement des énergies renouvelables – suscitent des résistances locales, illustrées par des mouvements comme les Bonnets rouges ou les Gilets jaunes. Ces tensions révèlent un décalage entre les ambitions nationales et leur acceptabilité sociale, soulignant la nécessité d'une approche progressive, adaptée aux spécificités des territoires et aux modes de vie des citoyens.

La transition écologique s'apparente à une révolution industrielle, nécessitant des investissements massifs et une refonte des infrastructures (réseaux électriques, stockage, flexibilité de l'offre). Mais la territorialisation des objectifs climatiques pose des défis méthodologiques. Les émissions de gaz à effet de serre varient fortement selon les territoires, certains concentrant des industries émettrices ou des axes de transit, tandis que d'autres assument des fonctions résidentielles ou agricoles. Une approche équitable exige de distinguer les émissions directes des collectivités, celles liées aux modes de vie locaux, et celles résultant d'activités externes. Le dialogue entre acteurs locaux et nationaux est essentiel pour éviter les inégalités et définir des contributions justes.

La troisième journée a permis d'entendre les enjeux d'industrie et de sobriété avec Caroline Granier et Philippe Mutricy, ainsi que ceux de gouvernance avec Louis Henry, Emmanuelle Gonzalez et Françoise Paquelot.

Caroline Granier rappelle que l'industrie française, bien qu'essentielle à l'économie, représente un défi majeur pour la transition écologique. Elle concentre une part significative des émissions de gaz à effet de serre (GES), avec 18,1 % des émissions directes en France, se classant ainsi comme le troisième secteur le plus émetteur après les transports et l'agriculture. Les 50 sites industriels les plus polluants, notamment dans la métallurgie, la chimie ou le ciment, génèrent à eux seuls 11 % des émissions nationales et 60 % des émissions industrielles.

Pour répondre à ces enjeux, la Stratégie nationale bas carbone (SNBC) impose à l'industrie une réduction drastique de ses émissions : -45 % d'ici 2030 et -81 % d'ici 2050, afin d'atteindre la neutralité carbone. Des avancées technologiques émergent, et l'économie circulaire se développe, fondée sur les principes « réduire, réutiliser, recycler ». Selon Caroline Granier, dans cette transition, la croissance territoriale industrielle repose sur des facteurs humains et organisationnels, tels que le savoir-faire local, les compétences, l'énergie et la coopération entre acteurs économiques et institutionnels.

Pour sa part, **Philippe Mutricy** présente les méga tendances identifiées par Bpifrance Le Lab à l'horizon 2050, notamment la digitalisation accélérée et la montée en puissance

des enjeux climatiques. Une enquête menée auprès de dirigeants de PME et de jeunes montre un fort engagement déclaré pour la lutte contre le réchauffement climatique (80 %), mais des différences dans la volonté de renoncer à certains intérêts pour ces enjeux. Et malgré l'urgence climatique reconnue, seulement la moitié des dirigeants intègre cet enjeu dans leur stratégie.

Les freins à l'investissement vert des PME sont avant tout liés au poids administratif, au manque de visibilité et aux contraintes financières. La réglementation joue un rôle, mais ce n'est pas le levier principal du changement. Le rapport Pisani-Mahfouz souligne que la technologie seule ne suffira pas d'ici 2030 pour atteindre le zéro carbone, soulignant la nécessité d'une planification de la transition et d'un accompagnement adapté.

Louis Henry, qui cite l'ouvrage « Pourquoi je prends une douche trois minutes de trop » de Thierry Ripoll, souligne notre difficulté à adopter des comportements sobres et durables, du fait en grande partie d'un décalage fondamental entre l'évolution de notre cerveau et les exigences de la société moderne. L'Homo sapiens, dont le cerveau a peu évolué depuis 200 000 ans, est biologiquement adapté à un mode de vie ancestral, marqué par la recherche de ressources et la satisfaction rapide des besoins. Or, notre civilisation actuelle, ultra-rapide et complexe, impose des défis sans précédent, comme l'adaptation au changement climatique, pour lesquels nos mécanismes cognitifs ne sont pas préparés.

Ce décalage se manifeste notamment par notre incapacité à relativiser le plaisir et la souffrance. Notre système de récompense, axé sur l'immédiateté, nous pousse à privilégier les satisfactions à court terme, au détriment de décisions rationnelles ou durables. Cette asymétrie dans notre perception illustre notre difficulté à adopter des comportements sobres, malgré les enjeux écologiques.

Selon **Emmanuelle Gonzalez**, la sobriété, en tant que réponse aux crises environnementales, invite à repenser nos modes de vie vers une consommation plus responsable des ressources. Pour cela, les sciences participatives offrent un levier puissant pour accompagner cette transformation, en associant directement les citoyens. Les sciences participatives se caractérisent par l'implication volontaire des citoyens dans la collecte et l'analyse de données. Des projets comme Vigie-Nature ou SPIOLL illustrent leur capacité à mobiliser des réseaux de participants à grande échelle, tout en renforçant leurs compétences et leur sensibilisation aux enjeux écologiques.

La synergie entre sobriété et sciences participatives se manifeste dans des projets innovants comme celui de planification énergétique paysagère en Alsace. En intégrant les savoirs locaux et les données collectées par les habitants, ces démarches permettent de co-construire des solutions adaptées aux réalités territoriales. Elles renforcent ainsi la gouvernance démocratique en donnant une voix aux citoyens dans les décisions publiques.

Françoise Paquelot, du Collectif Paysages de l'Après-Pétrole, analyse les défis liés à l'intégration des énergies renouvelables (EnR) dans les territoires, en soulignant les tensions entre impératifs techniques, acceptabilité sociale et enjeux paysagers. Les projets éoliens ou photovoltaïques se heurtent en effet à des résistances locales,

avec près de 75 % d'entre eux faisant l'objet de contentieux. Ces conflits révèlent un décalage entre une approche techniciste et les attentes des populations, qui perçoivent ces installations comme imposées, sans réelle concertation ni partage des bénéfices économiques.

Pour apaiser ces tensions, l'auteure plaide pour l'approche paysagère, intégrant les spécificités géographiques, historiques et sociales des territoires. Un autre levier réside dans la sobriété énergétique, moins visible mais plus acceptable que les infrastructures de production. Enfin, Françoise Paquelot souligne la nécessité de former les acteurs (élus, agents publics, habitants) et d'améliorer les procédures de concertation. La transition énergétique doit s'ancrer dans une démarche territoriale partagée, où le paysage devient une ressource pour concilier efficacité technique, équité sociale et harmonie environnementale.

La dernière matinée du colloque enfin fut consacrée à des rapports d'étonnement, de rapporteurs extérieurs ayant assisté à l'ensemble du colloque.

Pour **Barbara Blin-Barrois**, les débats ont révélé une tension fondamentale entre l'urgence des crises environnementales et la difficulté à traduire ces enjeux en actions concrètes. Le foisonnement des concepts – décroissance, sobriété, résilience – révèle une fragmentation sémantique qui freine l'adhésion. Le terme *décroissance*, par exemple, est rejeté en raison de sa connotation négative, perçue comme une contrainte plutôt qu'une opportunité.

Face à ces défis, plusieurs pistes se dessinent. D'abord, la nécessité de *reconnecter les sociétés urbaines au vivant*. Ensuite, l'importance de *réinventer les récits collectifs* : le colloque a rappelé la valeur de l'inclusion et de l'altérité dans la construction de solutions partagées. Enfin, la question du *désirable*. La réponse réside peut-être dans une approche métabolique, où la coopération entre acteurs et la réappropriation des communs deviennent les leviers d'une transition juste.

Sabine Chardonnet-Darmaillacq pour sa part souligne l'importance du soin, non réduit à la santé ou au *care*, mais étendu à une vision globale : prendre soin du monde, des objets, des techniques et des êtres, en s'opposant à l'obsolescence programmée et à la logique de surconsommation. Cette approche implique de repenser la durée de vie des choses.

La sobriété se présente comme un équilibre entre éthique individuelle et limites planétaires, supposant notre capacité à nous *autolimiter* collectivement, et en reconnaissant notre responsabilité envers le vivant. Cette autolimitation suppose de réapprendre à habiter le monde, en questionnant nos systèmes techniques et leur adéquation avec l'environnement. Cela passe aussi par l'intelligence collective comme levier d'une gouvernance plus inclusive. Le passage de la défiance à la confiance, entre citoyens, élus et institutions, est identifié comme un enjeu clé pour agir ensemble.

Maxime Couette insiste sur la nécessité d'une remise en question critique de la croissance économique comme prérequis aux transformations sociétales. Nombre de

scénarios de transition misent souvent sur un découplage entre croissance et impacts matériels (énergie, ressources, pollution), mais les études montrent que cette hypothèse de découplage est inatteignable.

Les penseurs de la décroissance (Ivan Illich, Jacques Ellul, Vincent Liegey) offrent des clés pour repenser ces enjeux. Illich critique la contre-productivité des technologies (ex. : transports chronophages), tandis qu'Ellul alerte sur les risques éthiques des smart cities. Liegey, dénonce la violence du concept de « développement », imposé comme modèle universel depuis 1949, alors que des alternatives existent (Buen Vivir, Ubuntu). Une transition juste et sobre exige de dépasser le paradigme de la croissance, d'intégrer les critiques décroissantes, et d'inventer des modèles fondés sur l'équité et les limites planétaires.

Nicolas Hossard de son côté souligne que la croissance démographique exponentielle – 2 à 8 milliards d'humains en soixante-dix ans – basée sur l'illusion de ressources infinies, appelle nécessairement à la sobriété et au respect de notre environnement.

Pour rendre cette transition acceptable, Nicolas Hossard propose de transformer les infrastructures existantes en leviers de production d'énergie propre. La « France moche » – ces zones commerciales, châteaux d'eau ou réseaux routiers et ferroviaires sous-exploités – pourrait devenir des terrains pour le photovoltaïque, l'éolien ou l'hydraulique. Cette approche pragmatique montre que les solutions sont à portée de main, à condition d'en avoir la volonté collective. D'ailleurs, les mentalités évoluent : en 2023, 67 % des dirigeants de TPE-PME se disent attentifs aux enjeux environnementaux, contre 31 % en 2020. La transition écologique coûterait moins cher que l'inaction, la sobriété constituant un nouveau progrès à inventer et fondant de nouveaux modèles économiques.

Jill Madelenat rappelle enfin que la transition vers la sobriété se heurte à des réalités sociales marquées par de profondes inégalités, rendant indispensable une approche différenciée. Pour être acceptable, la sobriété doit s'appuyer sur des politiques publiques justes, intégrant les contraintes des ménages précaires. Le mouvement des Gilets Jaunes a montré les risques d'une transition écologique perçue comme inéquitable.

Face à ces enjeux, l'idée de nouveaux droits émerge comme levier fédérateur : droit à la réparation, à un travail décent dans un contexte de décroissance sectorielle, ou encore à un environnement sain. Toutefois, des résistances politiques persistent. La Convention Citoyenne pour le Climat a pourtant démontré que les citoyens étaient prêts à accepter des mesures ambitieuses, à condition qu'elles soient équitables et concertées. La sobriété ne peut donc se concevoir sans une refonte des politiques publiques, intégrant justice sociale et participation citoyenne.

Autrices et auteurs

François Bafoil

Sociologue, directeur de recherche émérite CNRS. A conduit plusieurs études pour l'Institut de la recherche de la Caisse des Dépôts, notamment celle remise en juillet 2022. Publication de François Bafoil : *Adaptation des territoires au changement climatique. Étude comparative de territoires européens : I. Le cas de la France. Submersion, érosion littorales, sécheresse et inondations*, Rapport de recherche, Caisse des dépôts – Institut pour la recherche et Banque des territoires, 2022, 415 p. Sa dernière étude rendue à la CDC : « 2025, L'eau en France. Trop, Trop peu, pas d'eau. T. La Gouvernance T. II. Agriculture et Industrie ».

Barbara Blin-Barrois

Cofondatrice de la Scic ôkhra à Roussillon (Provence), Pôle Territorial de Coopération Économique sur la couleur. Elle a longtemps accompagné et outillé la coopération multi-acteurs, à toutes échelles, et participe au comité de pilotage des Sociétés coopératives d'intérêt collectif auprès de leur Confédération Générale. Désormais, chercheure indépendante en coopération territoriale (Couleur Forêt), elle modélise les rôles tiers dans la transformation des territoires, particulièrement en espaces naturels ou forestiers. Elle anime notamment la prospective participative d'« Ensemble sauvons la forêt de Chantilly ». Elle est membre des groupes de recherche OAC Organisations Alternatives et Citoyennetés (Isite Future – Université Gustave Eiffel) et de la Coop des Communs (Communs & Collectivités – Forêt & Communs) et du Conseil d'Orientation du Labo de l'ESS.

Dominique Bourg

Philosophe, professeur honoraire, Université de Lausanne. Il dirige aux PUF les séries « L'écologie en questions », « Nouvelles terres » avec Sophie Swaton, les grands textes de l'écologie et la revue en ligne *La pensée écologique*. Appartenance à : CFDD, Commission Coppens, CNDD, Grenelle de l'environnement, etc. ; aux conseils scientifiques : Ademe (2004-2006), Fondation pour la Nature et l'Homme (1998-2018, Paris) ; Organe de prospective de l'État de Vaud (2008-2017) ; Fondation Zoein (Genève, 2018-). Domaines de recherche : aspects politiques, économiques, écologiques et métaphysiques de la durabilité, risques et principe de précaution, démocratie écologique. Publication de Dominique Bourg : *Nouvelle Terre*, réédition PUF-Quadrige 2022 (2018) ; *Le Marché contre l'humanité*, PUF, 2019 ; *Primauté du vivant. Essai sur le pensable*, PUF, 2021, avec Sophie Swaton ; *Climat. Une enquête de la revue La pensée écologique*, PUF, 2023, avec Jean Jouzel et Hervé Le Treut ; *Science et prudence. Du réductionnisme et autres erreurs par gros temps écologique*, PUF, 2022, avec Nicolas Bouleau ; *Manifeste contre l'impuissance publique*, Tracts n° 44, Gallimard, 2022, avec Johann Chapoutot ; *Au cœur des années affreuses, sales et méchantes*, à paraître aux PUF en septembre 2023.

Sabine Chardonnet-Darmaillacq

Architecte DPLG et docteure en urbanisme et dynamique des territoires, récemment retraitée de l'enseignement de l'architecture, elle est chercheuse du Laboratoire ACS de l'ENSA Paris Malaquais. Elle est membre du groupe thématique MUP au sein du Labex Futurs Urbains de l'université Gustave Eiffel. Elle participe au projet interdisciplinaire « Ville Vivante » et à la Chaire « Ville Métabolisme » au sein de l'université Paris Sciences et Lettres.

Publications liées à des colloques de Cerisy *Villes et territoires résilients*, Actes du colloque de Cerisy 2017 (co-direction), Hermann, 2020 ; « La vi(II)e à l'envers / Ville et résilience à l'ère Covid », in *Villes et territoires résilients*, Actes du colloque de Cerisy 2017 (co-direction), p. 404-442, Hermann, 2020 ; *Le génie de la marche*, Actes du colloque de Cerisy 2012 (co-direction), Hermann, 2016 ; « La ville mobile au prisme de la marche », in *Le génie de la marche*, Actes du colloque de Cerisy 2012 (co-direction), p. 186-207, Hermann, 2016.

Maxime Couette

Formé à la recherche interdisciplinaire en écologie et en sociologie, Maxime Couette a travaillé plusieurs années en tant qu'analyste spécialiste des enjeux de santé planétaire au sein du bureau d'études en redirection écologique sinonvirgule. Il intègre ensuite le think tank Le Labo de l'ESS, où il travaille en tant que chargé d'étude sur les enjeux de démocratie au travail et d'éducation populaire.

Jean-Baptiste de Foucauld

Licencié en droit de diplôme de l'IEP de Paris, ancien élève de l'École nationale d'administration, Jean-Baptiste de Foucauld est Inspecteur Général des Finances honoraire. Après avoir commencé sa carrière à la Direction du Trésor, Il a été conseiller technique au cabinet de Jacques Delors (1982-1984), et commissaire-adjoint puis commissaire au Plan (1988-1995). Il a présidé de 1985 à 2009 Solidarités Nouvelles face au chômage (<www.snc.asso.fr>) et de 2002 à 2020 Démocratie et spiritualité (<www.democratieetspiritualite.org>). Cofondateur en 2011 du Pacte civique, il est vice-président de l'Association de soutien au pacte civique (<www.pactecivique.fr>). Il est l'auteur de « Une société en quête de sens » (avec Denis Peteau, Odile Jacob, 1995), des « 3 cultures du développement humain, résistance, régulation, utopie » (Odile Jacob, 2002) et de « L'Abondance frugale » (Odile Jacob, 2010). Il a présidé l'Association des Amis de Pontigny-Cerisy de 2011 à 2023 (<www.ccic-cerisy.asso.fr>) et en a dirigé, avec Antoine Faivre, en 2002, le colloque consacré à Rymonr Abellio (Dervy, 2004), puis en 2013, le colloque « Peut-on approuver l'argent aujourd'hui ? » (Hermann, 2016).

Emmanuelle Gonzalez

Directrice adjointe sciences participatives au Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN). Pionnier des sciences participatives en France, le MNHN, en partenariat avec Sorbonne Université (SU), développent de nombreux sites de sciences participatives dans des champs disciplinaires très divers aujourd'hui recensés dans le portail « Science Ensemble ». Forts de ce savoir-faire, afin de le développer et de le partager, le MNHN et SU ont créé en 2020 : Mosaic, un centre de

compétences dédié aux sciences participatives. Mosaic expérimente des projets participatifs visant à co-construire des solutions innovantes pour répondre aux nouveaux enjeux contemporains. L'unité accompagne des porteurs de projets de la recherche et de la société civile (collectivités, entreprises, associations...) de tout horizon.

Caroline Granier

Docteure en sciences économiques et cheffe de projet à La Fabrique de l'industrie. Elle est également chercheuse associée à la chaire énergie et prospérité. Ses recherches portent sur les dynamiques territoriales, la gouvernance d'entreprise et l'industrie du futur. Elle coordonne les activités de l'observatoire des Territoires d'industrie.

Louis Henry

Responsable territoires et ville durable à l'Institut pour la recherche de la Caisse des Dépôts jusqu'en 2025, il est architecte de formation, maître d'œuvre puis maître d'ouvrage de nombreuses opérations de logements et d'équipements publics. Il a également suivi des études de photographie à l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs. En charge du financement des logements intermédiaires à la Direction des fonds d'Épargne, il a ensuite intégré l'équipe de la Direction du Renouvellement Urbain. Sa connaissance des actions de développement urbain durable dans les pays du nord-ouest de l'Europe l'a conduit à initier une politique d'accompagnement des premiers projets d'éco quartiers en France. Il a rejoint l'Institut de la Caisse des dépôts pour la recherche en 2016 après avoir participé au programme Ville de demain dans le cadre des investissements d'avenir. Louis Henry a enseigné en master développement durable et organisations à Paris Dauphine et animé des projets collectifs d'étudiants en master Stratégies Territoriales et Urbaines de l'École urbaine de Sciences Po.

Nicolas Hossard

Sociologue et historien indépendant. Depuis une quinzaine d'années, il travaille sur les relations entre l'humain et les milieux naturels. Il a été rapporteur des séminaires « Économie de la sobriété » de l'Institut CDC pour la Recherche et « étonnant rapporteur » du colloque de Cerisy-la-Salle sur le même thème en 2023. Il organise par ailleurs des expéditions de dépollution plastique en kayak sur les affluents de l'Adour, à proximité duquel il vit depuis 2017.

Nicolas Imbert

Ingénieur de formation, Nicolas s'emploie à éclairer les choix permettant d'évoluer des vulnérabilités vers la résilience climatique, par des actions et projets concrets. Cinq domaines d'interventions prioritaires structurent son action : eau et océan, alimentation, villes et territoires durables, économie circulaire, coopération et solidarités, et ce via la co-construction et l'action concrète, en humanité, de manière économiquement et financièrement étayée. Il a acquis ses 25 ans d'expérience tant en cabinet de conseil qu'en appui de la transition écologique des territoires, via une association environnementale dirigée pendant 14 ans puis la société REPANSER qu'il a créé. Nicolas a également écrit 2 ouvrages, *Plaidoyer pour un monde (plus) durable* (2021, éditions

David Reinhard, épuisé) et *Repanseur la Planète* (2023, Chum éditions), et propose des actions de sensibilisation et de formations de dirigeants, de consulting et d'accompagnement à la mise en place de projets structurants de transformation des organisations et des territoires.

Florian Laboulais

Responsable Projets & Développement au sein du Labo de l'ESS, Florian Laboulais a notamment coordonné, aux côtés de Philippe Bihouix, l'étude « Pour des métropoles *low-tech* et solidaires », publiée en février 2022.

Sylvie Landrière

Dirige le Forum Vies Mobiles. Auparavant, elle a monté et piloté des projets immobiliers et d'aménagement urbain privés et publics (BNP Real Estate, SNCF). Avec une formation en sciences humaines (Sorbonne et Sciences-Po Paris) et en recherche en management (Mines, Nanterre et ESCP), elle s'intéresse à l'évaluation des politiques publiques et à l'implication des citoyens dans leur élaboration. Publications : *L'Immobilier. Une passion française*, Demopolis, 2016 ; *Pour en finir avec la vitesse*, L'Aube, 2021.

Isabelle Laudier

Diplômée de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, de l'Institut d'Études Politiques de Paris et du DEA « Monnaie et financement » de l'université de Paris Nanterre. Elle a occupé diverses fonctions en lien avec la recherche en économie au CEPPII, au Cabinet du Ministre de l'Industrie et du Commerce Extérieur (1991-1993), et à la Caisse des Dépôts, au sein de la Direction Générale et de la Direction de la Stratégie. Isabelle Laudier a créé et dirige actuellement l'Institut pour la Recherche de la Caisse des Dépôts, rattaché au pôle Communication *corporate*. Elle participe par ailleurs à des jurys de prix de recherche (Prix CDC-USH sur l'habitat social, APERAU). Isabelle Laudier est également membre du Conseil scientifique de l'École Nationale des Ponts et Chaussées.

Publications récentes : *Prospective et co-construction des territoires au XXI^e siècle*, co-direction : Isabelle Laudier et Lucie Renou, Collection « Colloques de Cerisy », Hermann, 2020. *Le financement des territoires*, Co-direction : Isabelle Laudier et André Torre, *Revue d'Économie Financière*, n° 132, mars 2019.

Jill Madelenat

Ingénieure en sciences de l'environnement, docteure en économie de l'environnement, et diplômée du master de journalisme Climat et Médias. Elle a travaillé pour différents organismes (association, bureau d'études) en réalisant des études sur différents enjeux de la transition écologique (montée des eaux, système alimentaire, mobilité durable, etc.).

Diane de Mareschal

Diplômée de la Faculté de Paris I Panthéon-Sorbonne, elle est responsable des enjeux territoriaux à l'Institut pour la Recherche de la Caisse des Dépôts qui soutient des projets portés par

des équipes de recherche, en lien avec ses priorités stratégiques et notamment dans le champ du développement territorial. Elle a travaillé pendant plusieurs années dans différentes structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) dédiées à l'émergence de projets de création d'entreprise puis à la Caisse des Dépôts en tant que chargée d'investissement en ESS et de partenariats avec des associations d'élus.

Aurélien Marion

Agriculteur et élu à Appeville (Manche), il allie engagement écologique et ancrage local à Appeville, près de Carentan-les-Marais. Son parcours débute par des études d'ingénieur à Bordeaux, suivies d'une expérience dans l'industrie électronique en Allemagne. En 2015, il quitte tout pour un périple à vélo de 10 000 km à travers l'Europe, de la Suisse aux Balkans. De retour en 2016, il reprend la ferme laitière familiale et la convertit rapidement en agriculture biologique et « tout herbe », nourrissant ses 80 vaches exclusivement avec les prairies du marais. Sans formation agricole initiale, il apprend sur le terrain, guidé par ses parents et des associations comme Bio en Normandie. Son exploitation, autonome en énergie grâce à une chaudière à bois déchiqueté produit sur place, il perpétue aussi l'héritage agroforestier de ses parents, avec des haies bocagères plantées dès les années 2000. Élu municipal, Aurélien s'investit pour revitaliser sa commune, attirer de nouveaux habitants et promouvoir un modèle de développement durable. Son engagement, à la fois professionnel et politique, reflète ses valeurs de sobriété, de curiosité et de respect de l'environnement.

Yves Marignac

Membre depuis 1996 et directeur de 2003 à 2019 du service d'études et d'information sur l'énergie WISE-Paris, membre en 2012-2013 du Secrétariat Général du « Débat national sur la transition énergétique », membre depuis 2014 des Groupes permanents d'experts de l'Autorité de sûreté nucléaire, et lauréat en 2012 du Nuclear Free Future Award pour sa contribution au scénario négaWatt, et depuis 2020 chef du Pôle énergies nucléaire et fossiles de l'Institut négaWatt.

Philippe Mutricy

Né en 1970, est titulaire d'une maîtrise d'histoire contemporaine, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Il est Conseiller technique (petites et moyennes entreprises, commerce, artisanat) au cabinet de Monsieur Jean-Pierre Raffarin (2004-2005) puis au cabinet de Monsieur Dominique de Villepin à Matignon (2005-2007). Directeur de Cabinet du Directeur Général de la Caisse des Dépôts et Consignations (2010-2011). Directeur général délégué en charge de la stratégie et de la prospective au sein de CDC Entreprises (2011-2013). Il est depuis novembre 2013, directeur de l'Évaluation, des Études et de la Prospective au sein de Bpifrance.

Lydie Ougier

Conseillère technique à la Direction de l'Expertise et des Programmes de l'ADEME a contribué au collectif ayant mené ces travaux de prospective. Dans de précédentes fonctions, elle a piloté des travaux sur la prévention des déchets en particulier sur le gaspillage alimentaire.

Françoise Paquetot

Secrétaire générale du collectif Paysages de l'Après Pétrole, collectif d'experts mettant le paysage au cœur de la transition. Après des études de lettres modernes à l'Université Paris Sorbonne et un Diplôme d'Études Approfondies en anthropologie sociale, Françoise Paquetot a occupé divers postes à la Cité des Sciences et de l'Industrie, en tant que directrice-gérante de l'agence Reverdie Paquetot, ou encore Directrice du développement culturel et des publics de BIBRACTE.

Nicolas Portier

Nicolas Portier est professeur affilié à l'Ecole urbaine de Sciences Po. Ses enseignements portent sur les stratégies économiques territoriales à l'heure des transitions. Il est co-directeur de la chaire Planification écologique, politiques industrielles et territoires (Pépité) créée en 2025 au sein de l'Institut Louis Bachelier. Il préside le Cercle pour l'aménagement du territoire et a été Délégué général d'Intercommunalités de France de 2004 à 2021.

Alexandre Rambaud

Maître de conférences à AgroParisTech, chercheur au CIRED (Centre Internationale de Recherches sur l'Environnement et du Développement) et chercheur associé à l'université Paris-Dauphine. Il est co-responsable de la chaire Comptabilité écologique (AgroParisTech, Université Paris-Dauphine, Université de Reims Champagne-Ardenne), dédiée au développement, à la modélisation, à la promotion et à l'expérimentation d'une comptabilité en durabilité forte, pour mettre les systèmes comptables au service de la transition écologique. Il est aussi membre de la commission Climat et Finance Durable de l'Autorité des Marchés financiers.

Sandra Rigot

Professeur des Universités en économie à l'Université Sorbonne Paris Nord – USPN et Directrice de l'École Doctorale ERASME – USPN. Ses recherches portent sur les institutions financières (banques, fonds de pension, hedge funds, compagnies d'assurances, banques publiques, fonds souverains), les stratégies de placement, la gouvernance des fonds d'investissement, l'investissement à long terme, le financement de la transition énergétique, la régulation financière (normes comptables internationales IFRS, Accords de Bâle, Solvabilité), le reporting climatique, la TCFD, la CSRD. Elle a publié 5 ouvrages de référence et compte une trentaine de publications dans des revues académiques à comité de lecture internationales comme Journal of Banking and Finance, Applied Economics, Journal of International Money and Finance ou Ecological Economics.

Laurence Roux

Elle est responsable de Territoires Conseils au sein de la Banque des Territoires pour développer des dispositifs d'ingénierie auprès des acteurs territoriaux et par ailleurs référente en matière d'adaptation des territoires au changement climatique et des questions foncières. Diplômée de Science Po Toulouse et titulaire d'un DESS en développement territorial, Laurence a débuté sa carrière en collectivités, au sein de deux intercommunalités rurales et périurbaines en tant que Directrice générale des services. Elle a ensuite exercé une activité de Conseil auprès des acteurs

territoriaux (publics, mixtes, privés), au sein de la SCET en tant que Directrice du Pôle Expertise et Montage de Projet, et a particulièrement travaillé sur les problématiques de modèles économiques, de montages juridiques et financiers, et d'évaluation socio-économique, sur les différentes thématiques touchant au développement des territoires (aménagement, développement économique et industrielle, TEE, transition alimentaire).

Mathieu Saujot

Il dirige le programme « Modes de vie en transition » à l'Institut du développement durable et des relations internationales. Ses derniers travaux ont porté sur l'intégration des modes de vie dans les perspectives environnementales, la transition vers une alimentation durable et accessible à tous et la dimension sociale et démocratique de la transition. Il est diplômé de l'ENSTA ParisTech et docteur en économie. Il a réalisé sa thèse d'économie aux Mines Paristech sous la direction de P.N. Giraud sur la planification de la ville bas-carbone.

Lucile Schmid

Ancienne élève de l'ENA, administratrice de l'État au ministère de l'Économie. Elle a été élue locale socialiste puis écologiste en Île-de-France. Cofondatrice du think tank La Fabrique écologique, elle est membre de longue date de la rédaction de la revue Esprit, et a été coprésidente de la fondation verte européenne (Green european Foundation) avec laquelle elle travaille régulièrement. Depuis 2019, elle anime avec la philosophe Catherine Larrère un séminaire sur les relations entre démocratie et écologie. Elle a créé en 2018 le Prix du roman d'écologie (PRE) un prix littéraire qui récompense des romans écrits en langue française où l'écologie occupe une part substantielle de l'intrigue. Elle est l'auteure de plusieurs essais portant sur les élites publiques, les enjeux écologiques et les relations franco-algériennes.

Christian du Tertre

Professeur des universités en sciences économiques à l'université Paris Diderot, Directeur scientifique du Laboratoire d'Intervention et de Recherche ATEMIS (Analyse du travail et des mutations des industries et des services) et Directeur scientifique du club « Économie de la fonctionnalité et développement durable ». Il est spécialiste en économie du travail, économie servicielle, économie immatérielle, économie de la fonctionnalité dans une approche d'intégration territoriale. Dans ce cadre, Christian du Tertre développe des modèles économiques d'entreprises pour plus de résilience, reliant travail et développement durable et fondés sur les usages et fonctionnalités. Il appelle aussi à des territoires durables et de nouveaux dispositifs de régulation internationaux. Ses recherches s'appuient enfin sur des expériences d'accompagnement d'entreprises engagées dans des stratégies de développement durable, souhaitant changer de modèle économique.



LES COLLOQUES CERISY

Dans le cadre accueillant du château de Cerisy-la-Salle, monument historique du XVII^e siècle au cœur du département de la Manche, le Centre culturel international de Cerisy assure la programmation, l'organisation et la publication des Colloques de Cerisy. Il est le principal moyen d'action de l'Association des Amis de Pontigny-Cerisy (AAPC), reconnue d'utilité publique, dont la mission est de favoriser les valeurs intellectuelles et artistiques en développant les échanges culturels et scientifiques internationaux.

UNE AVENTURE CULTURELLE ET FAMILIALE

Prolongeant les célèbres Décades de Pontigny (1910-1939) initiées par Paul Desjardins en Bourgogne, les Colloques de Cerisy, installés en 1952 par Anne Heurgon-Desjardins en Normandie, sont aujourd'hui dirigés par Édith Heurgon, avec le concours de la famille Peyrou-Bas, réunie au sein de la Société civile du château de Cerisy.

UNE EXPÉRIENCE DE VIE ET DE PENSÉE

De Pontigny à Cerisy se poursuit un même projet : offrir la possibilité, dans un cadre prestigieux, de « vivre et de penser avec ensemble », dont le caractère unique tient à la durée des rencontres, au génie du lieu, à l'hospitalité de la famille et à l'accueil de l'équipe du Centre culturel.

En toute indépendance d'esprit et avec une volonté d'ouverture et de brassage des disciplines, des générations, des nationalités, les Colloques de Cerisy accueillent artistes, chercheurs, écrivains, enseignants, étudiants, responsables socio-économiques et politiques, ainsi que tout public intéressé par les sujets traités. Les débats tiennent un rôle clef pour confronter les points de vue et forger des idées neuves.

UNE ACTION DURABLE ET RENOUVELÉE

Depuis 1952, près de 1 000 colloques ont abordé des domaines très divers (art, littérature, philosophie, psychanalyse, sciences, prospective...). La Normandie y tient une place de choix avec près de 100 rencontres, dont une série prestigieuse sur La Normandie médiévale.

Plus de 700 ouvrages, publiés chez des éditeurs variés, sont aujourd'hui accessibles.

UN PROJET FÉDÉRATEUR ET SOCIÉTAL

L'Association des Amis de Pontigny-Cerisy est ouverte à toute personne intéressée par sa mission et rassemble aujourd'hui environ 1 000 membres. Elle est présidée depuis 2023 par Jean-Louis Bancel, administrée par un Conseil de vingt personnes et soutenue par un Comité d'honneur rassemblant d'éminentes personnalités intellectuelles.

La Commission de coordination régionale regroupe, avec les universités normandes (Caen, Rouen et Le Havre), la DRAC, les collectivités territoriales, ainsi que divers acteurs culturels et scientifiques normands. Elle a pour objectif de construire des projets en Normandie et des partenariats locaux.

Le Cercle des partenaires, créé en 2005, réunit des entreprises, des collectivités territoriales ainsi que des organismes publics et des associations. Il apporte un soutien financier à l'AAPC et prend l'initiative de colloques sur des questions de société et de prospective.

Renseignements sur les Colloques et publications de Cerisy
cerisy-colloques.fr – (+33) 2 33 46 91 66
CCIC, 2, le Château, 50210 Cerisy-la-Salle, France

LES COLLOQUES
CERISY

(Choix de publications)

- *L'Âge de la transition. La reconversion écologique*, Les petits matins, 2016
- *L'usage des Ambiances : une épreuve sensible*, Hermann, 2021
- *Les Animaux, deux ou trois choses que nous savons d'eux*, Hermann, 2014
- *Repenser l'Aménagement du territoire*, Berger-Levrault, 2020
- *Vers une république des Biens communs ?*, Les liens qui libèrent, 2018
- *Brassages planétaires. Jardiner avec Gilles Clément*, Hermann, 2020
- *Vers des politiques des Cycles de l'eau*, Le Bord de l'eau, 2024
- *Du Développement durable aux transitions*, Traversée, Hermann, 2022
- *La Démocratie écologique : une pensée indisciplinée ?*, Hermann, 2022
- *L'Écologie politique de l'eau*, Hermann, 2017
- *Économie circulaire : imaginaires et pratiques*, Presses des Mines, 2024
- *Écrire avec les vivants*, Traversée, Hermann, 2022
- *Futurs de l'océan, des mers et des littoraux*, Hermann, 2025
- *Gestes spéculatifs*, Les Presses du réel, 2015
- *Humains, animaux, nature : quelle éthique des vertus ?*, Hermann, 2020
- *Interdisciplinarités entre Nature et Société*, Peter Lang, 2016
- *Renouveau des Jardins : clés pour un monde durable ?*, Hermann, 2014
- *Jardins en politique avec Gilles Clément*, Hermann, 2018
- *Jardins en société*, Traversée, Hermann, 2022
- *Nourritures jardinières dans les sociétés urbanisées*, Hermann, 2016
- *Les lieux qui nous affectent*, Hermann, 2021
- *La mer, l'éolienne et le citoyen*, Hermann, 2024
- *La Mésologie, un paradigme pour l'anthropocène (A. Berque)*, Hermann, 2018
- *Valère Novarina, les tourbillons de l'écriture*, Hermann, 2020
- *Edgar Morin, les cent premières années*, Hermann, 2023
- *De Pontigny à Cerisy : des lieux pour « penser avec ensemble »*, Hermann, 2011
- *Portraits de pays : textes, images, sons*, PU de Rennes, 2024
- *Prendre soin : savoirs, pratiques, nouvelles perspectives*, Hermann, 2013
- *Prospective des territoires et co-construction des stratégies*, Hermann, 2020
- *Faire avec le Sauvage, renouer avec les Vivants*, HDiffusion, 2025
- *Sciences de la vie, sciences de l'information*, ISTE, 2017
- *La Sérendipité. Le hasard heureux*, Hermann, 2011
- *SIÈCLE : 100 ans de rencontres intellectuelles de Pontigny à Cerisy*, IMEC, 2005
- *Territoires solidaires en commun*, Éditions de l'atelier, 2020
- *L'âge de la Transition*, Les petits matins, 2016
- *Villes et territoires résilients*, Hermann, 2021
- *Le moment du Vivant*, PUF, 2016

Renseignements sur les Colloques et publications de Cerisy
cerisy-colloques.fr – (+33) 2 33 46 91 66
CCIC, 2, le Château, 50210 Cerisy-la-Salle, France

Achevé d'imprimer en septembre 2026
Sprint - 31150 Bruguères